

## Éléments généraux sur la construction des problèmes sociaux

La sociologie des problèmes publics naît aux États-Unis dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle et sera surtout développée aux lendemains de la seconde guerre mondiale grâce aux apports de sociologues de l'École de Chicago (Becker, Blumer, Gusfield) dont la revue « *Social Problems* » assurera la diffusion.

À ce propos, l'idée principale développée par ce courant interactionniste américain consiste à analyser les problèmes sociaux à travers leur genèse et leur carrière.

Ainsi, pour Herbert Blumer (1971), la carrière d'un problème social comporte différentes étapes :

- 1.- l'émergence du problème social
- 2.- la légitimation du problème
- 3.- la mobilisation pour agir sur le problème
- 4.- la formation d'un plan officiel visant le traitement du problème
- 5.- l'application du plan officiel censé résoudre le problème

Selon Blumer, ce ne sont pas les conditions objectives qui concourent à la formation d'un problème, c'est le processus de définition collective qui détermine la carrière et le destin du problème, son apparition et son point terminal.

Par la suite Hilgartner et Bosk (1988), renouvelleront l'approche de Blumer en démontrant qu'il n'y a pas qu'une seule carrière possible pour un problème, mais qu'il s'agit de tenir compte de la compétition entre les différentes arènes publiques où le problème est défini et labellisé.

Ainsi, certains problèmes vont être construits comme des problèmes sociaux nécessitant une prise en compte par les pouvoirs publics, souvent en termes de politiques publiques. Les problèmes ne s'imposent pas d'eux-mêmes, mais résultent d'un travail social. Selon Rémi Lenoir (1989), la construction d'un problème social passe par un travail d'évocation, d'imposition, de légitimation et pour finir d'institutionnalisation.

Selon Vincent Dubois (2009), l'existence d'un problème public et la possibilité de mise en œuvre d'une politique publique suppose que trois conditions soient remplies :

- un niveau de connaissance suffisant permettant de comprendre et d'interpréter le problème. La diffusion des informations disponibles dans les médias est primordiale.
- des normes sociales qui permettent de penser le problème comme problématique.
- la mobilisation d'acteurs (ou d'entrepreneurs de morale – Becker, 1963) qui vont faire en sorte que le problème devienne public.

Ces trois conditions conduisent à penser l'action publique en termes de problématisation, c'est-à-dire que toute action publique suppose une certaine formulation du problème, une sélection des publics concernés et une détermination des mesures à prendre.

### ***Bibliographie indicative***

Becker H. (1985) [1963], *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.

Blumer H. (1971), « Social problems as collective behavior », *Social Problems*, n°18, p.298-306.

Cefaï D. (1996), « La construction des problèmes publics. Définitions de situation dans des arènes publiques », *Réseaux*, n°75, p.44-66.

Dubois V. (2009), « L'action publique », in Cohen A., Lacroix B., Riutort Ph. (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, p.311-325.

Hilgartner S., Bosk C.S. (1988), « The rise and fall of social problems : a public arena model », *American journal of sociology*, vol.94, n°1, p.53-78.

Lenoir R. (1989), « La genèse sociale d'un problème social », in Champagne P., Lenoir R., Merllié D., Pinto L., *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod, p.77-88.

## **Exemples en matière de politiques publiques de santé**

En sociologie ou en science politique, plusieurs travaux ont pris comme objet un problème de santé pour montrer comment il avait été construit comme un problème social et pris en compte par les pouvoirs publics jusqu'à sa consécration étatique en matière de politiques publiques.

La sociologie des problèmes publics a donc trouvé, avec les questions relatives à la santé, un terrain d'analyse propice.

Exemples :

- *l'alcoolisme et la sécurité routière aux États-unis (Gusfield, 1981)*

Joseph Gusfield étudie la manière dont la question de la conduite en état d'ivresse est devenue un problème public entre les années 1950 et 1980 aux États-unis. Il montre ainsi que pendant des décennies, les usagers de la route ont accepté l'idée que les accidents étaient le prix à payer pour un nouveau moyen de locomotion facilitant la vie et la mobilité. Ce n'est qu'à partir des années 1960 que l'alcool au volant est devenu un problème public, c'est-à-dire lorsque les accidents de la route ont cessé d'appartenir au domaine de la fatalité. L'idée a émergé alors que l'insécurité routière pouvait être combattue par la mise en place d'actions préventives et répressives.

- *la lutte anti-alcoolique en France (Dargelos, 2007)*

Bertrand Dargelos s'intéresse à la manière dont l'action publique, donc l'État, met en place des politiques publiques visant à prendre en charge le « problème de l'alcoolisme » en vue de le résoudre. Il montre comment on est passé d'une lutte contre l'alcoolisme qui s'inscrit au 19<sup>ème</sup> siècle dans le cadre général de la lutte contre les fléaux sociaux, et qui est pour l'essentiel l'apanage des psychiatres, à la situation actuelle marquée par une dissociation entre une politique de santé publique centrée sur une prévention des risques relativement démedicalisée prenant pour cible l'individu rationnel et responsable, et une prise en charge médicalement éclatée entre l'hôpital psychiatrique et des institutions spécialisées dirigées par des médecins alcoologues que fréquentent des patients dont les caractéristiques pathologiques, comportementales et sociales sont plus ajustées aux pratiques des alcoologues.

- *la lutte contre la sédentarité en France (Radel, 2012)*

Antoine Radel analyse, dans la période récente, les formes de mobilisations impulsées par les structures sanitaires en faveur d'une incitation à l'activité physique comme facteur de santé. Il montre, selon une perspective chronologique, la sociogenèse des instruments et dispositifs mobilisés en matière de prévention de la santé par l'exercice physique. Il met notamment en évidence les continuités et les discontinuités dans les formes de campagnes étudiées, en observant les variations des savoirs scientifiques et médicaux utilisés, mais également en identifiant les groupes d'influences et les experts mobilisés et présentés comme les plus légitimes. Il explique comment la sédentarité apparaît progressivement comme un véritable problème public amenant l'éducation à la santé à intégrer un argumentaire favorable aux activités corporelles.

### ***Bibliographie indicative***

Dargelos B. (2007), *Le bon grain et l'ivraie. Genèse et institutionnalisation de la lutte antialcoolique en France XIXe-XXe siècles*, Thèse de science politique, Université Paris 1.

Gusfield J. (1981), *The culture of public problems : Drinking-driving and the symbolic order*, The University of Chicago Press, Chicago.

Radel A. (2012), *50 ans de campagnes d'éducation pour la santé. L'exemple de la lutte contre la sédentarité et de la promotion des modes de vie actifs*, Thèse en Staps, Toulouse.